Fiche de Poste

Chef de Division d'Accompagnement et d'Instruction des Demandes d'Autorisation

Description du Poste	
Intitulé du poste	**Chef de Division d'Accompagnement et d'Instruction des Demandes d'Autorisation**
Missions du poste	**Assure sous l'autorité du Directeur de Développement et de Promotion de l'Investissement et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes :** - Assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'ANRAC pour le développement de l'investissement au niveau de la région ; - Veiller à la mise en œuvre du plan d'actions de la Direction du Développement de la Filière du Cannabis ; - Contribuer au développement de la filière à travers l'accompagnement des opérateurs et des agriculteurs dans les démarches administratives et la fourniture du conseil permettant de faciliter la concrétisation de leurs investissements.
Activités du poste	**Le Chef de Division aura à assurer les activités suivantes :** **Accompagnement des opérateurs et des agriculteurs :** - Assistance des agriculteurs et des opérateurs dans l'accomplissement des procédures et démarches d'autorisation ; - Piloter le suivi des agriculteurs et des opérateurs, durant leur cycle de vie, en leur apportant notamment, conseil et assistance pour leur permettre de faire face à leurs éventuelles difficultés ; **Instruction des demandes d'autorisation :** - Veiller à l'instruction des demandes d'autorisations et à la préparation des travaux du comité et ce, conformément à la législation et la réglementation en vigueur ; **Suivi-évaluation :** - Garantir l'analyse et le suivi statistique des différentes campagnes de cannabis depuis l'importation jusqu'à la commercialisation ; - Etablissement des tableaux de bord pour améliorer la visibilité des décideurs ; **Management :** - Définir les objectifs des subordonnés et gérer son équipe ; - Participer aux instances de direction et/ou de coordination ; - Fournir à la hiérarchie des indicateurs périodiques de l'état d'avancement de l'activité de la division ; - Garantir l'amélioration continue de la qualité des prestations de la division.
Aptitudes requises	- Management de l'équipe ; - Sens de la communication ; - Sens de l'organisation ; - Rigueur.

Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis
Division des Ressources Humaines et des Moyens Généraux